



Prélèvement bancaire d'abonnement non justifié

Par **cominazzo**, le **03/11/2008** à **18:12**

Bonjour,

Je me rends compte aujourd'hui que je suis prélevé tous les mois d'une petite somme pour un abonnement que je n'ai jamais contracté.

Comment est-ce possible et quel est le recours possible sachant qu'il m'a été proposé une réduction d'abonnement en compensation

Merci de votre avis